

Halte à la répression des mouvements sociaux !
Halte à la répression syndicale !
Halte à l'autoritarisme et l'arbitraire !

En soutien à notre collègue

Edouard Descottes

Mercredi 8 décembre

15H

Lycée Jean Macé - Rennes

Professeur d'Histoire-géographie depuis 20 ans au lycée Jean Macé de Rennes, par ailleurs militant syndical SNES-FSU, Edouard Descottes, 57 ans, s'est vu notifier le 21 /08/2021 par le M. le Recteur d'académie, suite à une procédure disciplinaire engagée contre lui, une sanction le mutant d'office sur la zone de remplacement de Rennes.

Le Rectorat lui reproche en particulier ce qu'il considère comme des manquements à son « obligation de neutralité et de loyauté », d'avoir « encouragé à des actions consistant à entraver le fonctionnement du service public d'éducation » ou organisé « une réunion ayant pour objet de mobiliser des personnels, des parents et des élèves afin de contester la procédure d'expulsion » d'une élève.

Nous ne pouvons imaginer que M. le Recteur ait pu prendre une telle décision sans l'aval, voire l'ordre de son ministre. En effet, la commission disciplinaire devant laquelle Edouard Descottes fut convoqué le 5 juillet 2021, devant le manque de preuve et d'arguments étayés, n'a voté aucune sanction envers notre collègue donnant ainsi avis au recteur d'abandonner la procédure disciplinaire.

Cette décision s'inscrit donc bien dans le cadre d'une politique ministérielle qui vise à décourager voire réprimer l'action syndicale, particulièrement si elle vise les réformes actuelles menée par le ministre de l' EN ou plus pernicieux encore si elle défend les valeurs d'accueil à l'école publique de tous les élèves avec ou sans papier.

Nous demandons que M. le recteur revienne sur sa décision de sanctionner notre collègue et de le réintégrer sur son poste au lycée Jean

M. Macé